



Fin de cdd durant arrêt de travail

Par **petiteeve**, le **08/09/2008** à **22:54**

Bonjour.
J'étais en arrêt maladie suite à une fracture du 15/07 au 07/09.
Mon CDD s'est achevé le 16/08 et mon employeur avait signalé à l'organisme qui m'avait fait signer ce contrat (CIRMA) qu'il ne souhaitait pas le prolonger.
On m'a dit que j'aurais dû retourner travailler le 08/09, est ce vrai?
Car à ce jour mon employeur ne m'a toujours pas fait parvenir tous les documents relatifs à cette fin de contrat (attestation employeur, solde de tout compte).
Dois je le relancer? Ou suis je dans mes torts?
Merci d'avance.